



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Frais dentaires

Question écrite n° 39325

Texte de la question

M Rene Andre appelle l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la securite sociale, sur l'insuffisance des taux de remboursement accordes par l'assurance maladie en ce qui concerne les soins et les protheses dentaires. L'importance de ces frais est en effet proportionnelle a la gravite de la situation en cause et on constate alors que ce sont les patients les plus atteints, ceux qui ont donc le plus grand besoin de soins, qui sont les plus penalises. Il lui demande donc s'il n'estime pas qu'il serait souhaitable de reconsiderer la couverture de ces prestations.

Données clés

Auteur : [M. André René](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39325

Rubrique : Assurance maladie maternite: prestations

Ministère interrogé : sécurité sociale

Ministère attributaire : sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1738